

Questions orales

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, cette question a été évoquée l'an dernier, et je pense que le vérificateur général la reprend cette année. L'acquisition de Petrofina par Petro-Canada s'est déroulée dans le respect des règles existant au gouvernement. Cette acquisition n'a pas été faite par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais par cette société de la Couronne qui a ses méthodes propres d'évaluation et son propre régime de vérification des comptes. Lorsque le président de Petro-Canada ou bien son directeur général comparaitra devant le comité, les députés pourront, comme par le passé et comme à l'avenir, l'interroger et lui poser les questions qu'ils veulent.

Mlle Carney: Le ministre reconnaît, j'en suis heureuse, que c'est la deuxième année que le vérificateur général demande qu'on fournisse ces renseignements et que Petro-Canada devrait rendre compte au Parlement.

LES IMPÔTS DES ACTIONNAIRES ÉTRANGERS DE PETROFINA

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le vérificateur général a également signalé que les conditions financières attachées par Petro-Canada à l'acquisition de Petrofina ont soustrait les actionnaires étrangers de Petrofina à l'obligation de payer au Canada l'impôt sur les gains en capital. Pareil avantage n'a pas été accordé aux 18 p. 100 des actionnaires qui étaient Canadiens. Est-ce cela que le gouvernement appelle les «avantages pour le Canada»?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je n'ai pas eu le temps d'étudier la question avec Petro-Canada. J'ai demandé à mes services de communiquer aujourd'hui avec la société à ce sujet. Quand je serai mieux renseigné, je pourrai m'en occuper.

* * *

LE TRANSPORT MARITIME

LES CRITIQUES DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL À L'ENDROIT DU MINISTÈRE—ON DEMANDE DU LEADERSHIP

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle découle du rapport du vérificateur général, déposé ce matin, et principalement de ses préoccupations concernant l'absence de l'esprit de diligence dont fait preuve le ministère à l'égard de problèmes qui vont de la constitution des équipages, au programme de remplacement de la flotte, qui repose sur des bases contestables, jusqu'à des méthodes d'analyse douteuses, voire totalement inacceptables.

Le ministre pourrait-il s'engager vis-à-vis des professionnels du service et de la Chambre, maintenant que la question du tarif du Nid-de-Corbeau est résolue, à consacrer une minute

ou deux par semaine à l'étude des graves problèmes mentionnés par le vérificateur général, problèmes qu'il connaît très bien, mais au sujet desquels aucune mesure n'a été prise, par le ministre ou son prédécesseur, au cours des trois ou quatre dernières années? S'intéressera-t-il à la question de la Garde côtière et aux questions maritimes? Saura-t-il donner à ses hauts fonctionnaires le leadership qui les inciterait à faire preuve d'un esprit de diligence pour résoudre ces problèmes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, il semble que le député n'ait pas lu le texte que le vérificateur général a déposé, car le rapport de ce dernier dit que des progrès ont été réalisés dans l'administration maritime pour résoudre certains des problèmes qui avaient été soulevés l'an passé. Il est certain que nous considérerons les recommandations qui ont été présentées et que nous y répondrons avec toute la diligence dont nous avons fait preuve à propos des autres questions reliées aux transports.

Il est regrettable qu'il ait essayé de faire une distinction en soulignant que la Chambre a longuement étudié la question du transport des céréales et en prétendant que nous n'accordions aucune attention à la question maritime. L'été dernier, nous avons lancé un programme de plus de 700 millions de dollars pour l'achat de nouveaux navires pour la flotte de la Garde côtière qui permettront de résoudre une partie de ses problèmes. Il semble qu'il ait, fort adroitement, évité de parler de cet engagement pourtant non négligeable de la part du gouvernement.

M. Forrestall: Lorsque le ministre aura le temps de lire le rapport du vérificateur général, il se rendra douloureusement compte de la valeur de ses commentaires, car cette commande de navires a été effectuée sur des bases peu solides. Nous ne savons pas si nous en avons besoin. Nous ne savons pas où nous les utiliserons. Nous ne savons pas quel genre d'équipages il doivent avoir ni quel travail leur donner.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'AGIR

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, je vais revenir à une citation du vérificateur général. Ayant noté les nombreux domaines où il importe de faire des améliorations, il déclare que «les solutions proposées par le ministère n'ont pas encore donné lieu à des améliorations sensibles». Et c'est justement sur cela que je veux attirer l'attention du ministre. Le vérificateur général déclare que l'on n'a pas fait preuve d'esprit de diligence à propos des problèmes maritimes, des problèmes de construction navale et des problèmes des équipages.

Le ministre peut-il prendre un bien simple engagement, celui de porter une certaine attention, à l'avenir, aux difficultés extraordinaires de la recherche et du sauvetage, de l'organisation du travail, des équipages, et des phares manuels ou automatiques? Se consacra-t-il à ces problèmes, dont certains existent depuis onze longues années?